

**Compte rendu de la réunion de la « Table locale de suivi à l'implantation du
Renouveau pédagogique » tenue le 5 novembre 2009 à 9 h au centre
administratif de Roberval sous la présidence de Chantale Simard**

1. BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

Présences : Doris Girard, Chantale Simard, Guylaine Morin, Mona Tremblay, Martin Nadeau et Mario Simard.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mona Tremblay propose l'acceptation de l'ordre du jour.

3. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 24 MARS 2009

Aucun suivi n'est fait, car les points seront discutés lors de la rencontre.

4. ACCOMPAGNEMENT OFFERT PAR LES SERVICES ÉDUCATIFS EN 2009-2010

4.1 Liste des conseillers pédagogiques et des dossiers assignés

Chantale Simard dépose la liste des conseillères et conseillers pédagogiques et des responsables de dossiers pédagogiques 2009-2010.

5. APPROCHE ORIENTANTE

5.1 Plan d'action de la commission scolaire

Chantale Simard dépose deux documents de travail concernant la planification stratégique et l'approche orientante à la commission scolaire. À l'aide des deux documents, elle explique que l'objectif de la commission scolaire est de s'assurer de la mise en œuvre de l'approche orientante dans les établissements de façon plus efficace. Elle informe également les membres du comité que Bruno Fournier est le responsable de ce dossier à la commission scolaire.

Mario Simard demande des précisions concernant le financement de l'approche orientante. Doris Girard précise que pour l'année scolaire 2008-2009, le montant alloué était de 191 000 \$. Une somme de base de 1000 \$ a été accordée à chacune des 26 écoles primaires et secondaires ainsi qu'une somme additionnelle de 37 \$ par élève inscrit, et ce, pour tous les élèves du troisième cycle du primaire à la cinquième année du secondaire.

6. RENOUEAU PÉDAGOGIQUE

6.1 Plan de formation continue 2009-2010

Chantale Simard dépose le plan de formation continue 2009-2010 primaire et secondaire. Elle mentionne que cette planification globale peut être modifiée en cours d'année. Elle informe la partie syndicale que le plan de formation continue des services complémentaires ainsi qu'en adaptation scolaire lui sera acheminé sous peu par courrier électronique. Les membres du comité prennent connaissance du document déposé.

6.2 Dossiers disciplinaires

Ce point a été discuté au point 6.1 de l'ordre du jour.

7. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

7.1 Planification pour le bilan de juin 2010

Chantale Simard précise que les directions d'écoles seront informées concernant les épreuves de juin 2009 qui ne doivent pas être utilisées en cours d'année 2009-2010, puisque certaines de ces épreuves seront utilisées en juin 2010. Par ailleurs, elle informe les membres du comité que les enseignantes et enseignants concernés seront informés à ce sujet. Elle mentionne que présentement, un travail de planification s'effectue concernant le bilan de juin 2010 en collaboration avec les directions d'écoles. Les enseignantes et enseignant seront aussi interpellés à ce sujet.

7.2 Horaire officiel des épreuves du MELS

Il y a dépôt de l'horaire officiel de la session d'examen de juin 2010.

8. PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

Chantale Simard donne des explications concernant la progression des apprentissages. Elle précise que les documents seront disponibles en format Web seulement et que les directions d'écoles pourront remettre des copies papier aux enseignantes et enseignants. Ces documents qui représentent un complément au programme seront disponibles pour chacune des disciplines du primaire. Chantale Simard informe les membres du comité que d'ici le mois de juin, ces documents seront aussi disponibles pour les enseignantes et enseignants du secondaire, et ce, pour chacune des disciplines.

9. QUESTIONS DIVERSES

Martin Nadeau demande des précisions concernant le Rendez-vous pédagogique régional. Chantale Simard mentionne qu'il n'y aura pas de rencontre cette année, car cette journée a lieu à tous les deux ans. Doris Girard informe les membres du comité que le fait de placer une journée pédagogique flottante ou non lors de cette rencontre relève d'un choix de l'école. Elle précise que les enseignantes et enseignants sont libres d'y assister ou non.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 25 mars 2010 à 9 h au centre administratif de Roberval.

11. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La séance est levée à 11 h 25.